



Montréal, le 10 novembre 2006

Madame Monique Gélinas
Secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Dates de fonctionnement des mâts de mesure de vent installés dans le cadre du projet de parc éolien de Carleton

Madame,

Cette lettre fait suite à une demande formulée lors des audiences publiques du 17 octobre dernier concernant des précisions relatives aux mâts de mesure de vent.

On retrouve ci-bas un tableau qui présente les coordonnées des mâts de mesure de vent ainsi que l'intervalle de prises de mesures. Comme il a été mentionné lors des audiences, les mâts de mesure de vent prennent une mesure à toutes les 10 minutes à chaque jour durant l'intervalle propre à chacun des mâts.

Station	Nom	Lat	Long	Hauteur de la tour	Date d'installation	Date des dernières données reçues
IX21114	CLT1	48° 10' 34"	66° 07' 27"	60	2003-10-11	2003-11-29
IX21114	CLT1	48° 10' 34"	66° 07' 27"	40	2004-01-16	2006-05-01
IX21116	CLT2	48° 13' 35"	66° 08' 06"	60	2004-03-29	2004-12-11
IX21115	ComCLT	48° 08' 07"	66° 08' 06"	75	2004-03-09	2006-10-10
CLT0101	Sodar	48° 13' 33"	66° 08' 06"	N/A	2004-06-11	2004-08-15

Le dernier item du tableau, le Sodar, est un sondeur acoustique permettant la prise de mesure de vent à différentes hauteurs. Typiquement, le Sodar est utilisé pour valider le profil vertical des vitesses de vent. C'est pour cette raison qu'il a été installé à proximité du mât de mesure CLT2.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Francis Pelletier, ing. M.ing., Chef de module ingénierie
(Hélimax Énergie inc.)

Pour Guy Dufort
Représentant officiel
Cartier énergie éolienne (CAR) inc.